

[fol. 39]

Canton de Fribourg

Tableau des Ponts en pierres et en bois dans ledit Canton suivi par Districts.

Noms des Lieux des Rivières	En Pierre				Observations. En quel état sont les Ponts et à qui la charge de l'Entretien	Noms des Lieux des Rivières	En Bois.			Observations. S'ils sont couverts ou non, en quel état ils sont, s'ils ont besoin de réparations et qui a la charge de l'entretien.
	Nombre des Archés.	Largeur du Pont.	Longueur sans les Culées	Total avec les Culées			Nombre des Palées	Largeur du Pont.	Longueur du Pont.	
	[pied]	[pied]	[pied]	[pied]			pied.	pied		
District de Fribourg.						District de Fribourg.				
A Fribourg. Au Petit St. Jean sur la Sarine	4	18 1/2		218	Un Pilier a besoin de réparation; à la charge de la Nation.	A Fribourg. Section de Lauge [l'Auge]. Sur la Sarine	1	20	143	Il est couvert, en bon état, étoit entretenu par le cidev[an]t Gouvernement
Au dit Lieu. Au Grand St. Jean sur la Sarine	3	20		203	Deux Piliers Idem Idem. Etoient entretenus par le Gouvernement	District de La Roche.				
A Belfaux. Sur le Ruisseau de la Sonnaz	2	12	12 pas	20 pas	En bon état Idem. Etoient entretenus par le Gouvernement	A Servil. Sur le Torrent du Bösenbach		12	40	N'est pas couvert, en mauvais état, à la charge de la Commune.
A la Sonnaz. Sur la Sonnaz	1	13		76	En bon état Idem. Etoient entretenus par le Gouvernement	District de Gruyère.				
A Marly. Sur la Gérine	6	16 d'un bout 10 de l'autre		400	Les Parapets ont besoin d'être haussés. Idem. Etoient entretenus par le Gouvernement	A Gruyère. Sur la Sarine		12	40	N'est pas couvert, en mauvais état, à la charge de la Commune
A Grolley. Sur un ruisseau route de Fribourg	1	12		24	En bon état Idem. Etoient entretenus par le Gouvernement	Audit Lieu. Sur la Treina [La Trême]		9	85	Idem, en asses bon état, Idem.
Au Lare Poisson. Sur le Lare Poisson.	1	18	15	80	Une Culée à réparer Idem. Etoient entretenus par le Gouvernement	Audit Lieu. Sur le torrent de l'Albeuve		10	18	Idem, a besoin d'être réparé, Idem.
Ès Moeges [Muésés]. Sur la Glanne	1	15		80	En bon état Idem. Etoient entretenus par le Gouvernement	Audit Lieu. Sur le ruisseau du Béverret.		10	25	Idem, en bon état, Idem.
Au Moulin [Les Moulines] de Pensier. Sur la Sonnaz	1	12		4	En bon état Idem. Etoient entretenus par le Gouvernement	Ès Saugis. Sur le torrent de l'Albeuve		6 1/2	20	Idem, Idem, Idem.
District de La Roche						À Enney. Sur le Ruisseau Dafflon [d'Afflon]	1	10	10	Idem, a besoin d'être réparé, Idem.
A Tugy [Tusy]. Sur la Sarine	4	12	280	410	À réparer 34 pieds. La Roche entretient 170 p[ie]ds et Avry 110 avec la muraille	En la Beina. Sur la Beina	1	10	14	Idem, Idem, Idem.
À Marly. Sur la Gérine	6	14	265	397	En bon état, à la charge du cidev[van]t Gouvernement	A Villarsumont. Sur le Ruz		14	18	Idem, Idem, Idem.
District de Gruyère						A la Kua [La Chia / La Sciaz]. Sur le Ruisseau		6	12	Idem, Idem, par moitié pour Idem.
A Enney. Sur la Sarine	1	12	76	120	En bon état, à la charge de differentes Communes.	A Neirivue. Dans le Village	1	10	40	Idem, Idem, à la charge de la Commune.
A Neirivue. Dans le Village	1	19	26	50	Idem, à la charge de la Commune.	Au Mont de Lavis. Sur la Marivue 3 P[onts]		7. 8. 6.	30. 40. 50.	Idem, Idem, Idem.
Au dit Lieu. Sur l'ancienne Route	1	12	31	48	Idem. Idem.	A Albeuve. Sur la Marivue	2	12	42	Idem, en mauvais état, Idem.
A Eponvey. Sur la Neirivue	1	13	30	40	A besoin de replatrer. Idem.	Route des Montagnes. Un Pont		12	30	A couvrir Idem.
Route des Montagnes. Sur la Neirivue	1	9	30	40	En bon état. Idem.	A la Tauna. Au Grand Villard. 3 P[onts]		9	35	N'est pas couvert, besoin d'être réparé. Idem.
Pont St. Antoine. Sur la Neirivue	1	9	12	24	Idem. Idem.	Sur idem. Dans les Montagnes 5 P[onts]		6	30	Idem, Idem, Idem.
A Broc. Sur la Sarine		13	100	240	Idem, à la charge des Communes de Broc et Bulle	Au Grand Villard. Sur le ruisseau 8 P[onts]			6	Idem, Idem, Idem.
Au dit Lieu. Sur la Jogne	1	13	30	120	A besoin de reparer, à la charge de la Commune.	A Broc. Sur le Montellon	1	10	25	Idem, Idem, Idem.
Au dit Lieu. Sur la Jogne	1	13	9	24	En très mauvais état. Idem.	A Bellegarde. Sur la rivière et Ruisseaux		6 à 7	47	Idem, en assés bon état, Idem.
A Montbovon. Sur L'Auge	1	12	8	22	A besoin de réparat[i]ons. Idem.	A Charmey. Javrez [Javro(z)] et Cop[p]et. 12 Ponts	400 [sic]			Couverts, Idem. Idem.
Au dit Lieu. Sur le torrent du Longrin	1	10	45	108	Très mauvais, à la charge des Communes d'Albeuve, Neirivue, Villarsumont [Villars-sous-Mont], Grandvillard, Lessoc et Montbovon.	Audit Lieu, et Copet. 5 Ponts		15	50	N'est pas couverts Idem.
Au dit Lieu. Combe d'en bas, sur idem	1	8	37	56	A besoin de réparations, à la charge de la Commune.	A Montbovon. Sur le R[u]j[ss]au rouge	1	12	14	Idem, Idem.
Au dit Lieu. Sur le torrent du Longrin	1	11	37	72	Dangereux, à la charge des 6 Communes ci devant.	Audit Lieu. Sur la Sanne				La Commune a seulement l'entretien d'un mur qui lui sert de culée
District de Bulle						Audit Lieu. Sur le Ruisseau	1	7	8	Point couvert, en bon état, entretenu par des Particuliers.
À Vuadens. Sur le ruisseau de Serouber [Cierne-Bon?]	1	21.6	15.9	37	En bon état, à la charge de la Commune de Vuadens.	Audit Lieu. Sur la Sanne	1	7	8	Idem, En très mauvais état, à la charge de la Commune
Au Maupas. Sur le ruisseau dud[it] nom	2	24	56.6	114	A besoin de réparations, à la charge de la Com[mun]e de Vuadens.	District de Bulle				
A Praminbert. Sur le ruisseau du Maupas	1	25	7	29	En bon état, à la charge de Idem.	Au Béveret. Sur le Ruisseau		11	18	Point couvert, en bon état, à la charge des Communes de Gruyère et la Tour

Noms des Lieux des Rivières	En Pierre				Observations. En quel état sont les Ponts et à qui la charge de l'Entretien	Noms des Lieux des Rivières	En Bois.				
	Nombre des Archés. [pied]	Largeur du Pont. [pied]	Longueur sans les Culées [pied]	Total avec les Culées [pied]			Nombre des Palées	Largeur du Pont. pied.	Longueur du Pont. pied	Observations. S'ils sont couverts ou non, en quel état ils sont, s'ils ont besoin de réparations et qui a la charge de l'entretien.	
A La Joux des Ponts. Sur le ruisseau des Mossés [Mosses]	1	13.6	8	19	En très mauvais état, à la charge du C[itoye]n Dalt [d'Alt] de Fribourg.	A Riaz. Sur la Sionge		12	49	Idem, peu solide, à la charge de la Commune de Riaz	
Entre Bulle et la Tour. Sur la Treima [La Trême]	1	17	33.6	110	En bon état, à la charge des Communes de Bulle et La Tour.	Au Saucens. Sur le ruisseau de la scie		21	4	A besoin de réparations, à la charge de la Commune de Bulle.	
A Riaz. Sur le torrent de la Sionge	1	26	40	168	La voute écroulée, à la charge du cidev[an]t Gouvernement	Au Plan Commun. Sur le même		9	14	Idem, en mauvais état, à la charge de la Commune de Vaulru[z].	
A Vuippens. Sur la même ruisseau	1	14.6	8	66	A besoin de réparations, à la charge de la Com[mun]e de Vuippens.	Sur la Sionge. Sur le ruisseau dud[it] nom		10	24	Idem, en bon état, à la charge de Idem.	
Au Zerignot [Le Gérigno]. Sur le ruisseau du même nom	1	17	35	92	En bon état à la charge du cidev[ant] Gouvernement.	Ès Carris. Sur le ruisseau de la Neirigue		13	27	Idem, en bon état, à la charge de la Commune de Sales.	
Vers la Scie de Gumuffens. Sur le même ruisseau	1	21	17	37	Idem, à la charge de la Commune de Vui[ppens]						
Près la Chapelle dudit Lieu. Sur le même	1	20	11	22	A besoin d'être réparé. Idem comme dessus.						
A Tugy [Tusy]. Sur la Sarine	3	11	164	315	Idem à la charge du Bailliage de Farvagny et de la Commune de La Roche						
										La Chambre Administrative certifie le présent Tableau conforme aux Etats qui lui ont été fournis par les Sous Préfets de Districts et leurs Agens. Fribourg le 9. juillet 1799. Herrenschvand pr[é]s[i]d[en] Chaillet S[ecrétaire]	
[fol. 40]											
District de Chatel St. Denis						District de Chatel St. Denis					
Chatel. Sur la Vevaïse.	1	11	49	57	En assez bon état, à la charge du Gouvernem[en]t, l'entretien par la Commune.	À Faigyre [Fégire]. Sur la Vevaïse.		16	58	En bon état, à la charge pour moitié par la Commune de Chatel et pour l'autre moitié par les Communes de St. Légier, Tercier et la Chesaz [La Chiésaz] du District de Vevay.	
Idem. Sur l'Ondine	1	8	14	20	Idem	À Semsales. Sur la Mortaigue [La Mortivue]			45	Couvert en tuiles, en bon état à l'exception des plateaux, à la charge du cidev[an]t Gouvernement.	
Idem. Sur l'Ondine près la Chapelle	1	10	14	19	Idem	À Attalens. Sur la Broye.		3 1/2	45		
Ayoz. Sur un petit ruisseau	1	11	5	14	Idem	rière ledit Lieu. Sur la Biordaz		1 1/2	15	En bon état, differens petits ponts point couverts, à la charge	
Idem. Sur le ruisseau du Boiteux.	1	10	11	19	Idem						
Semsales. Sur la Broye.	1	16	24 1/2	34	Idem						
Idem. Sur le ruisseau des Faulx	1	15 1/2		15	Idem						
Idem. Sur le ruisseau de la Raisse	1	15	10 1/2	21	Il a besoin de réparation Idem.						
Près Chatel. Sur le ruisseau de la Guerla [Gurla]	1	13	8 1/2	16	En bon état Idem.						
District de Rüe						District de Rüe					
A Rüe. Sur la Broye	2	35.22		95	En bon état, à la charge de la Commune de Rüe	Près d'Ecublens. Sur la Broye	2	3	80	N'est pas couvert, En bon état, à la charge des Communes d'Echens [Eschiens] et d'Ecublens	
La Ravignaulaz. Sur un Ruisseau	1	14	14	73	En bon état, Idem par les Communes de Rüe et d'Ecublens	Près d'Auborenges. Sur la Broye.				Idem. Idem. à la charge de la Commune d'Auboranges.	
District de Romont						District de Romont.					
Sous Romont. Sur la Glanne [La Glâne] et Glanney [Le Glaney]	1	14	16	46	En assés bon état, à la charge de la Commune de Romont	Près de Prez. Sur la Glanne.		11	20	Idem. Idem. à la charge de la Commune de Prez.	
Sous Romont. Sur Idem.	1	15	40	70	Idem.	Sous la Neirigues. Sur la Neirigue		3	30	N'est pas couvert, l'entretien est à la charge de la Commune de Neirigue.	
Près de Farvagnie. Sur Idem.	1	15	20	33	Idem.	Sous Massonnens. Sur Idem.		7	28	Idem. Idem à la charge de la Commune de Massonnens.	
[So]us Villariard [Villariaz]. Sur la Neirigue.					Idem.	Entre Orsonnens et Chavannes. Sur un Ruisseau		3	33	Idem. Idem à la charge de ces Communes.	
District d'Estavayé						District d'Estavayé					
Près d'Estavayé. Sur le Ruz beaufré	1	22	13		En bon état, à la charge de la Commune d'Estavayé	Sous Bussy. Sur le Chemin.		3	20	N'est pas couvert, en bon état, à la charge de la Comune d'Estavayé	
Entre Estavayé et Payerne. Sur la Glanne.	1	15	18		Idem.						
Sous Montet. Sur la Glanne.	2	19.4	39		Idem. à la charge du ci devant Gouvernement.	Sous Idem. Sur le Chemin.		3	20	Idem. Idem. Idem.	

Noms des Lieux des Rivières	En Pierre				Observations. En quel état sont les Ponts et à qui la charge de l'Entretien	Noms des Lieux des Rivières	En Bois.			Observations. S'ils sont couverts ou non, en quel état ils sont, s'ils ont besoin de réparations et qui a la charge de l'entretien.
	Nombre des Archés. [pied]	Largeur du Pont. [pied]	Longueur sans les Culées [pied]	Total avec les Culées [pied]			Nombre des Palées	Largeur du Pont. pied.	Longueur du Pont. pied	
Près de Cheires. Sur un torrent	1	20	94		Idem. Le ci dev[an]t Gouvernement l'a fait établir, l'entretien par la Commune.	Sous Idem. Sur le ruisseau du Bay		3	20	Idem. Idem. Idem.
Sous Bussy. Sur l'Arignon	1	15	18		Idem. à la charge de la Commune d'Estavayé.	Sous Idem. Sur le Même.		3	20	Idem. Idem. Idem.
Sous Seiry. Sur le Beinoz [Bainoz].	1	13	18		Idem. à la charge de la Commune de Seiry	Sous Idem. Sur le Même.		3	20	Idem. Idem. Idem.
Près d'Estavayé. Sur le ruz beaufré.	1	16	16		Idem. à la charge de la Commune d'Estavayé.	Au dit Lieu. Sur la Glanne.		3	20	Idem. Idem. Idem.
Audit Lieu. Sur le ruz beaufré	1	16	14		Idem. Idem.	Au dit Lieu. Sur la Glanne.		3	20	Idem. Idem. Idem.
Au Rilet. Sur le Rilet.	1	16	15		Idem. Idem.	Aux Granges de Vesin. Sur le Beinoz [Bainoz]		3 1/2	35	Idem. Idem. à la charge de la Commune d'Aumont
Entre Frasses et Montet. Sur le Beinoz [Bainoz]	1	16	16		Idem. Idem.					
										La Chambre Administrative certifie le présent Tableau conforme aux Etats qui lui ont été fournis par les Sous Préfets de Districts et leurs Agents. A Fribourg le 9. juillet 1799.
										Herrenschvand pr[é]s[i]d[ent]
										Chaillet S[ecrétaire]
[fol. 41]										
District de Payerne.						District de Payerne.				
Entre Payerne et Corcelles. Sur un Fossé	1	15	24	34	En bon état, à la charge de la Commune de Payerne.	À Ressudens. Sur la Glanne		15	36 1/2	Pas Couvert, en bon état, à la charge des Communes de Grandcour et Ressudens.
Au Village de Corcelles. Sur l'Arbogne.	1	17	39	61	Idem. Idem.	À Missy. Sur la Raye		20	57	Idem, en mauvais état, à la charge de la Commune de Missy, mais les bois nécessaires sont fournis par l'Etat qui les donnoit au Bois de Boulex rière Payerne.
Au Pont neuf. Sur la Broye	2	15	76	108	Idem. Idem.	Entre Grandsivaz et Corseray [Corserey]. Sur l'Arbogne		20	28	Idem, en bon état à la charge de la Commune de Grandsivaz. L'Etat fournissoit le bois tout seulement. Les deux Ailes de ce Pont sont en pierres.
A Corcelles. Petit pont sur l'Arbogne.	1	10	10		Idem. Idem.					
En Bouley. Sur un Ruisseau	1	17		24	Idem. Idem.					
Au dit lieu. Sur un autre Ruisseau.	1	17	24	137	Idem. Idem.					
En Roverex. Sur un autre Ruisseau	1	17		10	Idem. Idem.					
A Payerne. Sur la Broye	4	16	154	220	Idem. Idem.					
A Missy. Sur la Glanne.	1	13	18	24	En bon état. Il a été construit par l'Etat en 1610.					
A Montagny. Sur l'Arbogne	1	16	43	80	Idem, à la charge de l'ancien Gouvernement.					
Aux Arbognes. Sur l'Arbogne	1	18	16	38	En mauvais état, à la charge de l'ancien Gouvernement.					
A Corcelles. Un Acqueduc					Sur le Canal de l'Arbogne à la charge du Meunier.					
Au dit Lieu. Un Acqueduc.					Sur Idem, à la charge du Meunier.					
District de Morat						District de Morat				
À Chiètres [Kerzers]. Sur la Biberen.	1	12	32	32	En bon état. À la charge des ci dev[an]t Etats de Berne et de Fribourg	A Sugiez. Sur la Broye.	6	14	110	Les cinq Ponts ici sont à la charge de la Commune de Sugiez. Le grand Pont sur la Broye est le seul couvert en tuiles. La Commune a déjà eu connu de le raccourcir de 60 pieds, lesquels se trouvent entre le terrain des deux cotés et à sec dans les eaux basses, de sorte que les matériaux
Au Wougang [Wugang]. Sur le ruz du Montellier[Muntelier]	1	20	17	17	Idem. Idem.	Audit Lieu. Sur le Canal.		10	30	serviroient pour renforcer le reste dudit Pont qui en a fort besoin, mais cette operation ne peut se faire que dans les eaux basses, à cause de
Aux Granges. Sur le ruz du Moulin	1	17	13	13	En mauvais état. Idem.	Rière ledit Lieu. Sur le Canal.		9	27	pouvoir transporter les ailes ou culées avancées qui sont en pierres sur 79
Au Moulin de la Ville. Sur le Ruisseau	1	31	20	20	En bon état. Idem.	Sur la grande chaussée. Un Pont.		5	12	à 45 louis. Le Pont sur le Canal avec un clédar et deux poteaux réparés la
Au Meme Lieu. Sans Eau.	1	18	12	12	Idem. Idem.	Sur la meme. Un 2e Pont.		8	10	majeure partie à neuf. Le second Pont sur le Canal est en bon état, réparé
À Greng. Sur un Ruisseau.	1	14	21	21	Idem, À la charge de la Commune de Meyriez	Au Montellier. Sur la Chaussée		11	8	la majeure partie à neuf. Le Pont sur la Chaussée est en bon état. Le 2e
Audit Lieu. Sur le ruz ven[an]t de Courgev[aux]	1	23	25	25	Idem, Idem.					Pont sur la même a besoin d'être réparé tout à neuf.
Au dit Lieu. Sur le ruz du Moulin.	1	39	33	33	Idem. À la charge du Citoyen Gigot Garville.					
Au Montellier. Sur le Ruisseau.		10	10		Idem. À la charge de la Commune de Montellier.					
										Le Pont au Montellier est en bon état, point couvert, à la charge de la Com[mu]ne de Morat.
										La Chambre Administrative certifie le présent Tableau conforme aux états qui lui ont été fournis par les Sous Préfets de Districts et leurs Agents. Fribourg le 9. juillet 1799.
										Herrenschvand pr[é]s[i]d[ent]
										Chaillet s[ecrétaire]